

APPEL DE CANDIDATURES 915-246010988

Cet appel vise à combler un (1) emploi régulier de procureure ou de procureur aux poursuites criminelles et pénales au Bureau du Centre-du-Québec, ayant son port d'attache à Joliette.

Mission du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP)

Créé en 2007, le DPCP a pour mission d'assurer, au nom de l'État, la responsabilité des poursuites criminelles et pénales, et ce, dans la recherche de la justice ainsi que dans le respect de l'intérêt public et la règle de droit :

- de façon indépendante à l'abri de toute pression de nature politique, policière ou médiatique;
- de façon à assurer la protection de la société et l'intérêt légitime des victimes, de leurs proches et des témoins.

Le DPCP contribue à protéger la population québécoise et à maintenir la confiance du public envers le système de justice criminelle et pénale. Son indépendance permet à la population de bénéficier d'un système de justice intègre et équitable.

Mandat du bureau

Le Bureau du Centre-du-Québec (le Bureau) est un bureau sous la responsabilité du procureur en chef adjoint, M^e Yan Vachon. Il a pour mandat d'autoriser et de diriger les poursuites criminelles et pénales. Il valorise le travail en équipe qui fait partie intégrante de sa culture organisationnelle.

L'équipe

Le Bureau est situé au 450, rue Saint-Louis, bureau 1.10, à Joliette. Pour l'accomplissement de sa mission, il recourt à des personnes qui ont une expérience variée et complémentaire. Les procureurs qui y œuvrent doivent donc être polyvalents, faire preuve, entre autres, d'autonomie, de créativité dans la recherche de solutions, de rigueur dans leur mode de travail et de collaboration avec tous les partenaires et collègues qui les entourent.

Défis uniques proposés

L'équipe du Bureau joue un rôle essentiel dans la protection de la société. La personne recherchée devra :

- conseiller, en temps réel, les agents de la paix et les personnes responsables de l'application des lois relativement à tous les aspects d'un dossier criminel;
- analyser les dossiers soumis par les corps policiers, formuler au besoin des demandes de complément d'enquêtes, effectuer les contacts nécessaires et autoriser les poursuites pertinentes dans le respect des lois et des directives du DPCP;
- voir à l'assignation des témoins ainsi qu'à la production de documents en vue de la tenue d'un procès;
- mener toutes les procédures judiciaires dans les dossiers (autorisations, rencontres, comparutions, enquêtes préliminaires, procès, auditions sur la détermination de la peine, etc.);
- agir et plaider devant les tribunaux en assurant un service de poursuite efficient et respectueux envers tous les acteurs et intervenants du système judiciaire;
- rencontrer les personnes impliquées dans les différents dossiers et participer à la mise en place de mesures d'accueil et d'accompagnement des victimes;
- collaborer avec les personnes victimes ou leur représentant afin d'offrir des mesures d'aide au témoignage et les informer avant le règlement d'un dossier;
- mettre en place des mesures visant à réduire au maximum les délais à toutes les étapes judiciaires dans les dossiers;
- suivre de la formation en continu afin de maintenir le haut niveau de connaissances et d'expertise requis pour exercer la fonction;
- dispenser de la formation juridique, tant à l'interne qu'aux partenaires;
- intervenir publiquement et donner des entrevues à des médias écrits et électroniques au besoin.

Profil recherché

Le Bureau est à la recherche d'un nouveau talent pour enrichir son équipe de procureurs.

Concrètement, le candidat recherché :

- apprécie les défis en faisant preuve d'engagement et de rigueur;
- possède une facilité à travailler en équipe et à collaborer avec les différents partenaires;
- démontre un bon esprit de synthèse et un intérêt marqué à approfondir ses connaissances du droit;
- fait preuve d'un sens de l'organisation pour être en mesure de se vouer à plusieurs dossiers de natures variées.

Conditions de travail

Au 1^{er} avril 2022, le traitement minimal est fixé à 70 286 \$ et le traitement maximum à 162 939 \$ pour un horaire spécial de travail à 37,5 heures par semaine.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à cet appel de candidatures, vous devez :

- être inscrit(e) au tableau de l'Ordre des avocats du Québec;
- occuper un emploi de procureur(e) aux poursuites criminelles et pénales sur un emploi régulier OU être déclaré(e) apte à exercer la fonction de procureur : votre nom fait alors partie de la banque de personnes qualifiées;
 - si votre candidature est retenue et que vous n'êtes pas déjà à l'emploi du DPCP, vous devrez donner votre autorisation pour une vérification d'habilitation sécuritaire;
- faire parvenir votre candidature par courriel au plus tard le **23 avril 2024, à 23 h 59**, heure de l'Est.

Marche à suivre pour déposer votre candidature

Vous devez faire parvenir votre candidature à l'adresse dotation@dpcp.gouv.qc.ca en prenant soin de joindre les documents suivants :

- une lettre de motivation à occuper les fonctions;
- votre curriculum vitae, incluant les dates de début et de fin (mois et année) des emplois occupés.

Prendre soin d'inscrire le numéro **915-246010988** de l'appel de candidatures.

Prenez note

Dans l'éventualité où aucune candidature ne serait retenue au regard du mode de sélection en affectation, le Bureau pourra considérer, aux fins de recrutement, les candidatures des procureurs occasionnels en poste au moment de l'affichage et, au besoin, les personnes candidates déclarées aptes dont le nom figure dans la banque de personnes qualifiées.

Information sur le processus de dotation

Communiquer avec la Direction des ressources humaines du DPCP à l'adresse dotation@dpcp.gouv.qc.ca

Information sur les attributions de l'emploi

Communiquer avec M^e Yan Vachon, procureur en chef adjoint à l'adresse yan.vachon@dpcp.gouv.qc.ca

